

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 26 (1968)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les jeunes gens seraient affectés à une gamme de postes choisis à l'intérieur de chaque division, voire de chaque département. Il va sans dire que ces filières d'affectation ne devraient pas être conçues comme une succession de stages. Les agents mutés devraient être occupés à des postes complets prévus dans l'organigramme. Ajoutons encore qu'à chaque changement devrait être associée une augmentation de traitement. Ainsi, chacun aurait *l'occasion et l'intérêt* de mettre en valeur la qualité de son travail et ses facultés d'adaptation. Les hommes qui se seraient distingués pendant cette période devraient être considérés comme des agents polyvalents capables de s'ajuster à toutes les *fonctions de gestion* de l'entreprise. On aurait ainsi un *marché de l'emploi unique* avec des cadres préparés à accéder à toutes les activités de gestion. Si cette universalité de l'emploi était complétée par le principe que personne ne peut accéder immédiatement au poste laissé vacant par son supérieur direct, on aurait créé les conditions nécessaires et peut-être suffisantes pour que chaque cadre centre ses efforts sur l'entreprise et renonce à chercher de l'avancement à travers le gonflement du service auquel il est affecté.

Cette conception dialectique et pluraliste de l'emploi n'est pas une panacée. Elle constitue toutefois une des conditions indispensables pour que nos entreprises et notre économie puissent développer sans entrave des activités nouvelles tout en supprimant impitoyablement celles qui deviennent inutiles. Si la rigidité actuelle en matière d'emploi devait se prolonger, nous ne voyons pas comment il sera possible de juguler l'angoisse, et plus tard l'agressivité, que le personnel ressent lorsqu'il pense aux conséquences humaines et sociales du progrès accéléré de la technologie moderne.

Un numéro spécial de la

REVUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

« L'Inde et la Suisse — Problèmes du Tiers-Monde »

- P. GOETSCHIN: Avant-propos.
J. FREYMOND: La Suisse et les pays en voie de développement.
J.-L. CHAMBARD: Les castes dans l'Inde moderne, leur place dans la vie politique et économique.
G. ÉTIENNE: Le développement économique de l'Inde.
H. SCHINDLER: L'Indo-Swiss Training Centre de Chandigarh.
H. BUEHLER: Les accords de crédit entre la Confédération suisse et l'Inde.
Fr. SALGAT: L'expérience de l'aménagement hydro-électrique de Koyna.
V. UMBRICH: Problèmes liés aux investissements étrangers en Inde.

Ce numéro spécial édité par la SOCIÉTÉ d'ÉTUDES ÉCONOMIQUES et SOCIALES, Lausanne, en collaboration avec l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales, Genève, publie les exposés d'un récent séminaire de cet institut.

Fr. s. 15.— (Etranger Fr. s. 17.—)

Ed. Société d'études économiques et sociales, 5, place de la Cathédrale, 1005 Lausanne,
tél. 22 11 47, c.c.p. 10 - 7100 Lausanne